

Collège et Ecole de culture générale Madame de Staël

Soirée des parents des collégiennes et collégiens de 1^{re} année

Lundi 14 novembre 2022

Isabelle Godot, directrice

Santiago Royuela, doyen
M101 à M107
et M111sae à M113sae

Guillaume Engeli, maître-adjoint
M108 à M110



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse

Enseignement secondaire II
CECG Madame de Staël

Soirée en trois temps

- 18h30 – 19h00 Séance d'accueil par la direction:
 - présentation de la formation gymnasiale
 - réponses aux questions d'ordre général
- 19h00 – 19h30 Réunion avec la/le responsable de groupe dans une salle de classe
- 19h30 – 21h30 Brefs entretiens avec les enseignant-e-s

Le Réseau médico-psycho-social du CECG Madame de Staël

- **Madame Joëlle Maillard Rollot**, conseillère sociale
- **Monsieur Pierre-Alain Corajod**, conseiller social
- **Monsieur Yves Favero**, psychologue-conseiller en orientation (OFPC)
- **Madame Anne Dupanloup**, conseillère en formation (OFPC)
- **Madame Isabelle Vaquez**, infirmière (SSEJ)
- **Madame Lysiane Rambosson**, éducatrice (OMP)
- **Madame Nathalie Waelti-Baume**, psychologue (OMP)

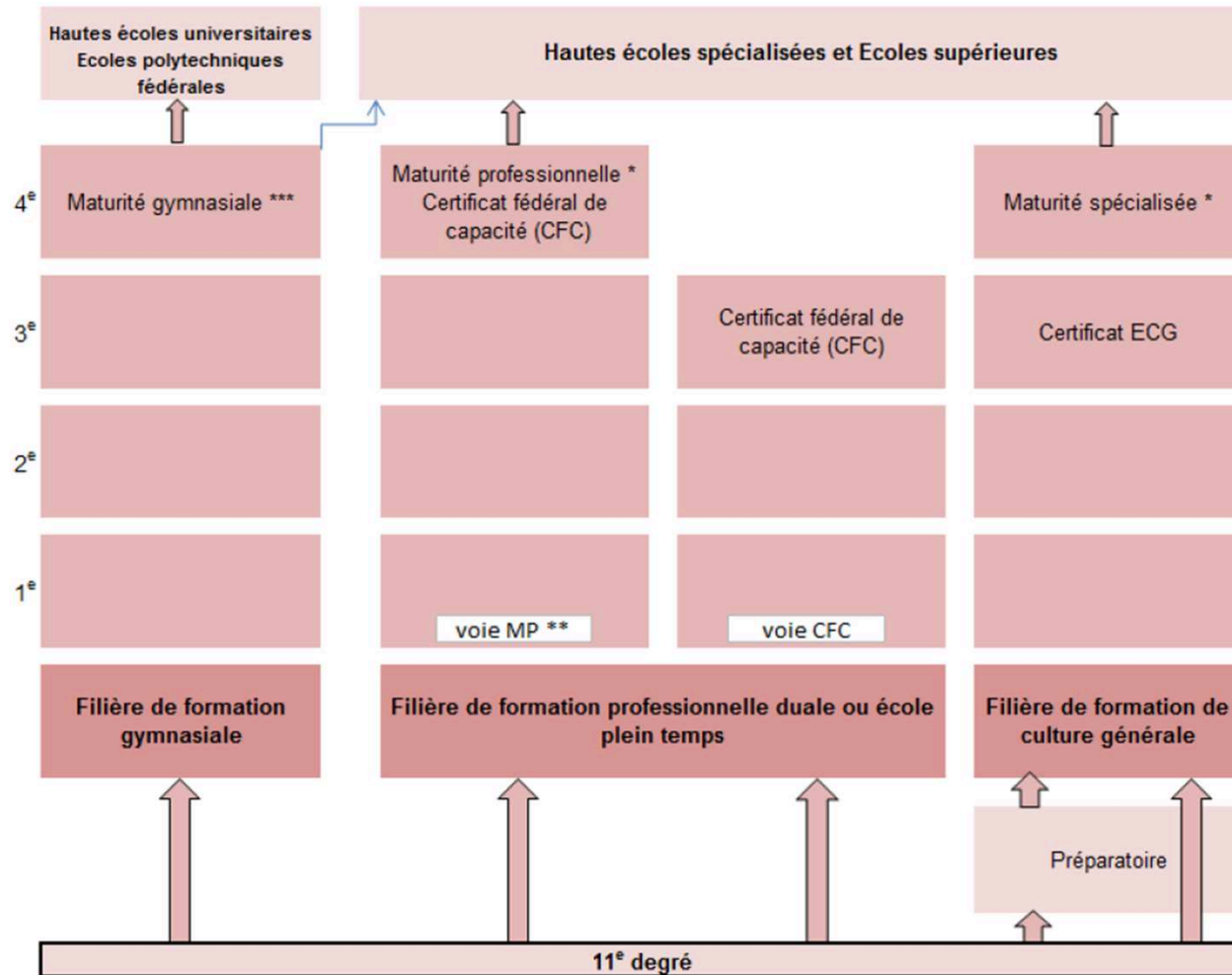
La direction et le Réseau seront présents dans le hall du bâtiment principal dès 19h30.

Collège et Ecole de culture générale Madame de Staël



- 1445 élèves (538 ECG, 879 Collège)
 - OS Biologie-Chimie, Economie-Droit, Espagnol, Physique-Application des mathématiques, Arts visuels
 - Filière bilingue par séjour, M. Mikhail Chakhparonian, doyen répondant
 - Dispositif Sport-Art-Etudes (SAE), M. Santiago Royuela, doyen répondant du dispositif SAE
- 176 enseignant-e-s et 43 membres du personnel administratif et technique
- CEDOC
- Cafétéria

L'enseignement public à Genève



Extrait, www.ge.ch/dip

La formation gymnasiale

- Acquérir et construire des savoirs
 - Développer sa personnalité, acquérir des connaissances, construire une compréhension globale
- Former l'esprit
 - Développer le raisonnement, exercer l'esprit critique, stimuler la créativité
- Développer des compétences personnelles
 - Avancer dans le processus de formation, tendre à l'autonomie
- S'ouvrir aux autres
 - Communiquer plus aisément, ouvrir son esprit sur le monde

<https://www.ge.ch/document/documentation-maturite-gymnasiale-au-college-geneve>



Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse
Enseignement secondaire II
CECG Madame de Staël

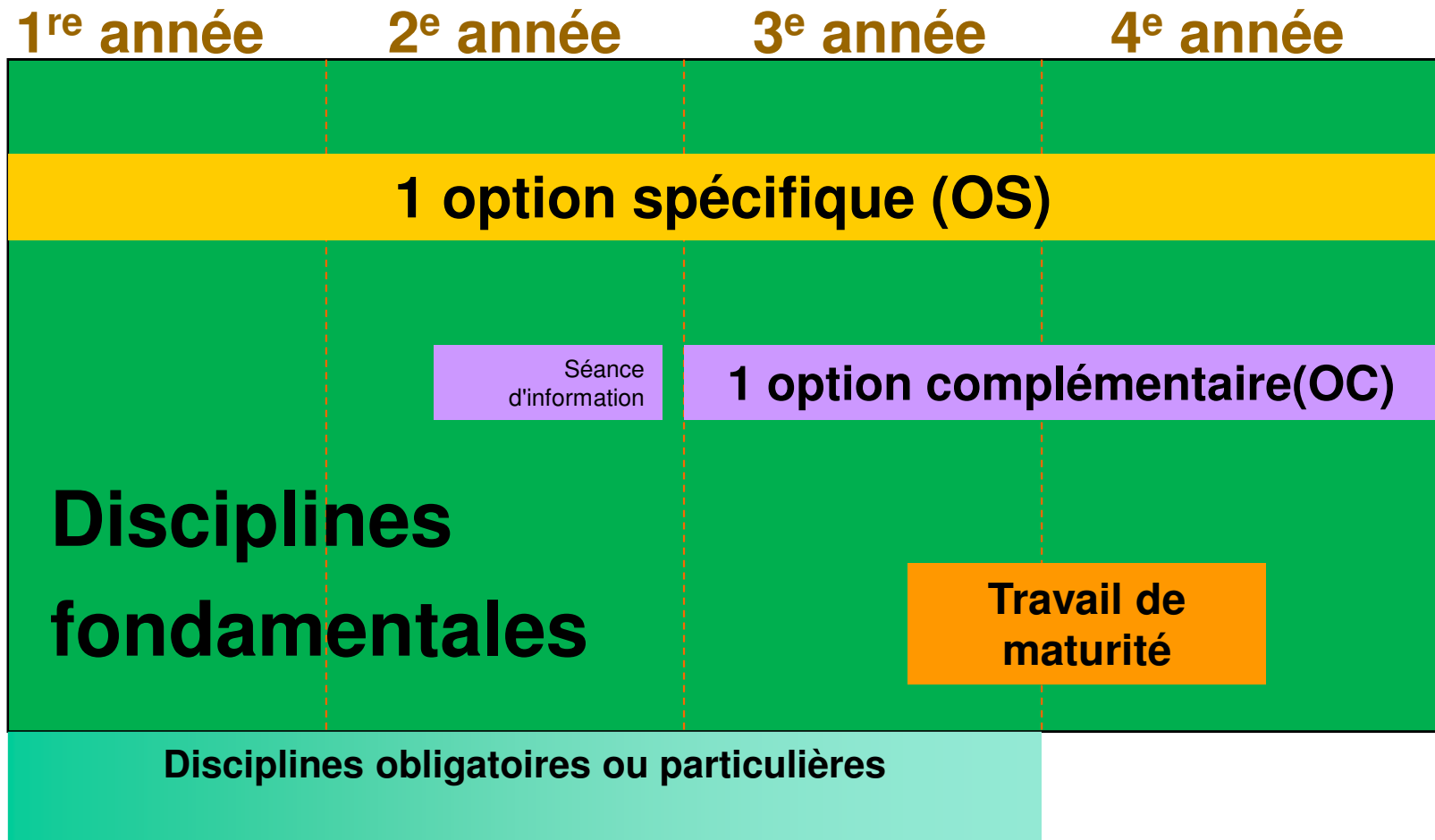
Grille horaire

Grille horaire		DF disciplines fondamentales				OS options spécifiques				OC options complémentaires				DO DP disciplines particulières ou obligatoires			
		degrés				degrés				degrés				degrés			
		1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
français (et diction)	FR	6	4	4	4												
allemand	AL	3	3	3	3	3	4	4	5								
italien	IT	4	3	3	3	4	4	4	5								
anglais	AN	3	3	3	3	3	4	4	5								
espagnol	ES					3	4	4	5								
latin	LA	3	3	3	3	3	4	4	5								
grec	GR					4	4	5	5								
anglais de base	Anb																
mathématiques 1 normal	MA1	4	4	4	4												
mathématiques 2 avancé	MA2	4	4	6	6												
informatique	IN											4		2	1	1	0
physique	PY	0	3	2	0	2	4	4	4			4					
applications des mathématiques	AM					0	0	2	2			4					
OS physique / applications des mathématiques	PM					2	4	6	6								
biologie	BI	0	2	2	0	2	2	3	4			4					
chimie	CH	2	2	0	0	2	2	3	3			4					
OS biologie et chimie	BC					4	4	6	7								
histoire	HI	2	2	2	2							4					
géographie	GE	0	2	2	2							4					
philosophie	PO	0	0	2	2							4					
introduction à l'économie et au droit	IED													2	0	0	0
économie	EC					2	2	2	4								
droit	DR					2	2	2	3			4					
OS économie et droit	ED					4	4	4	7								
arts visuels arts plastiques	AP	2	2	0	0	2	4	4	6								
arts visuels histoire de l'art	HA	1	1	0	0	2	2	2	2			4					
OS art visuels	AV					4	6	6	8								
musique	MU	2	2	0	0	3	5	5	5			4					
instrument*		1	1	0	0	1	1	1	1								
éducation physique	EP													2	2	2	0
sport	SP											2+4					
travail de maturité	TM	0	0	1	1												

* Les heures de pratique instrumentale ne sont pas comptabilisées dans l'horaire hebdomadaire.

<https://www.ge.ch/document/documentation-maturite-gymnasiale-au-college-geneve>

Repères de la formation gymnasiale



Repères de la 1^{re} année

- Toute l'année:
 - Relevés des remarques disciplinaires (absences et comportement), en principe toutes les 4-5 semaines
 - Contrôles continus (récitations, tests, exposés)
- Premier semestre (S1):
 - Epreuves intermédiaires
 - NIP : notes intermédiaires et provisoires
 - Session d'épreuves regroupées de décembre, pondération importante
 - Conseils de classe à la fin du 1^{er} semestre (fin janvier)
- Deuxième semestre (S2):
 - Epreuves intermédiaires
 - Session d'épreuves regroupées de juin, pondération importante
 - Conseil de promotion

Calendrier disponible sur le site de l'école

Repères de la 1^{re} année

- Epreuves intermédiaires et regroupées sont annoncées
- Le calendrier et la pondération sont disponibles le site de l'école

Semaine			Disciplines			Remarques	
1	1H	22 août - 26 août					
2	2H	29 août - 02 sept					Je 8: Jeûne genevois
3	1H	05 sept - 09 sept					
4	2H	12 sept - 16 sept					
5	1H	19 sept - 23 sept	AN	MA	MU		
6	2H	26 sept - 30 sept	AL	IN			
7	1H	03 oct - 07 oct	IT	HI	FR		
8	2H	10 oct - 14 oct	CH*	HA*	IED/OS	OS : DR	
9	1H	17 oct - 21 oct	OS			OS : BI EC ES PY	
10		24 oct - 28 oct	Vacances d'automne				
11	2H	31 oct - 04 nov	MA				
12	1H	07 nov - 11 nov	MU				
13	2H	14 nov - 18 nov	FR				
14	1H	21 nov - 25 nov	AL				
15	2H	28 nov - 02 déc	AN	IT			
16	1H	05 déc - 09 déc	MU	IN			Ve 9 : Escalade?
17	2H	12 déc - 16 déc	HA				
18	1H	19 déc - 23 déc	ER session 1 (du 19 au 23) : CH FR HI IED MA OS			OS : bi CH DR EC ES HA PY	
19		26 déc - 30 déc	Vacances de Noël et Nouvel An				
20		02 janv - 06 janv					
21	2H	09 janv - 13 janv					
22	1H	16 janv - 20 janv					Lu 16 : Changement des cours au semestre
23	2H	23 janv - 27 janv					
24	1H	30 janv - 03 févr					
25	2H	06 févr - 10 févr					
26	1H	13 févr - 17 févr	FR	HI	MA		
27		20 févr - 24 févr	Vacances de février				
28	2H	27 févr - 03 mars	MU				
29	1H	06 mars - 10 mars	AL	OS		OS : EC, PY	
30	2H	13 mars - 17 mars	AN	IN	OS	OS : BI	
31	1H	20 mars - 24 mars	CH*	IT	OS	OS : DR HA	
32	2H	27 mars - 31 mars				Semaine décloisonnée	
33	1H	03 avr - 07 avr	IED	MA	OS	OS : ES	Ve 7: vacances
34		10 avr - 14 avr	Vacances de Pâques				
35		17 avr - 21 avr					
36	2H	24 avr - 28 avr	HA	FR			
37	1H	01 mai - 05 mai					Lu 1: fête du travail
38	2H	08 mai - 12 mai					
39	1H	15 mai - 19 mai					Je 18 - Ve 19 : Pont de l'Ascension
40	2H	22 mai - 26 mai	MU	HA	HI		
41	1H	29 mai - 02 juin	ER session 2 (du 30.05 au 16.06) : AL AN CH* FR IED IT MA OS			Lu 29 : Pentecôte Début session jeudi 01 juin	
42	2H	05 juin - 09 juin				OS : AP BI EC ES DR PY HA	
43		12 juin - 16 juin					

		1e				
		Session 1 du 19 au 23.12.22		Session 2 du 1 au 16.6.23		
Disciplines fondamentales	AL			95 ²	33%	
	AN			95 ²	33%	
	AP					
	BI					
	CH	95	50%	95	50%	
	FR	110	33%	135	33%	
	GE					
	HA					
	HI	95	50%			
	IED	95	50%	95	50%	
	IN					
	IT			95 ²	33%	
	MA	1	95	33%	95	33%
		2	95	33%	95	33%
MU						
PO						
PY						
OS	AV			135	33%	
	HA	95	50%	95	50%	
	BC	BI	20	25%	95	50%
		CH	95	50%	95	50%
	DR	95	50%	95	50%	
	ED					
	EC	95	50%	95	50%	
	MU					
ES	95 ²	25%	95 ²	33%		
PM	PY	95	33%	95	33%	
	AM					

Enjeux de la 1^{re} année

- Méthodes de travail
- Rythme de travail soutenu
- Régularité (présence et travail)
- Contenus de plus en plus académiques (vers 2^e, 3^e, 4^e)
- Suivi de l'élève – en vue de son autonomisation et de sa responsabilisation
- Réflexion sur le projet de formation

Absentéisme

"La participation aux cours est obligatoire. Les directions et les maîtres, par délégation, assurent le contrôle de la fréquentation scolaire. "

REST, art. 42, alinéa 1

- Les absences prévisibles doivent faire l'objet d'une demande de congé et sont soumises à autorisation auprès de la direction au minimum 15 jours à l'avance.
- Pas de congé anticipant ou prolongeant les vacances.
- Les absences doivent être excusées, un CM est demandé après 3 jours d'absence.

Effectifs – Résultats (NIP)

- Rentrée 2022, en M1 :
 - 254 élèves
 - 13 groupes dont 3 groupes SAE (46 élèves)
 - 42 élèves en maturité mention bilingue par séjour (38 AN et 4 AL)
- NIP : notes intermédiaires *provisoires* mais intégrées dans le calcul de la note semestrielle
 - 59 % promus
 - 41 % non promus

Bases réglementaires pour la 1^{re} année

Règlement de l'enseignement secondaire II, REST C 1 10.31
et de la formation gymnasiale RGymCG C 1 10.71:

- Conditions de promotion (chapitre IV, art. 27, 29)
 - Promotion si minimum 4,0 dans chaque discipline
 - Pas plus de 3 branches insuffisantes
 - Somme des écarts négatifs inférieure ou égale à 1.0
 - Promotion avec certificat si la moyenne générale supérieure ou égale à 5,0.
- Changement de profil (langue/OS) peut être soumis à des examens (à voir au moment des inscriptions) (art. 19, 20), dispenses (art 30)

Redoublement, dérogation

- Le redoublement et le passage par dérogation ne sont pas automatiques, les élèves non promus à l'issue du 1^{er} semestre seront invités à réfléchir sur leur projet de formation (REST C 1 10.31, art. 30 et 31)
- 1 seul redoublement par filière (REST C 1 10.31, art.31, al.3)
- 1 seule dérogation par filière, pas à l'issue d'une année répétée (REST C 1 10.31, art. 30, al.2 et 3)

A approfondir lors de la rencontre avec les responsables de groupe

En cas de difficultés scolaires...

- Discuter avec les enseignants, avec le responsable de groupe, chercher de l'aide auprès des personnes ressources (réseau)
- Revoir les méthodes de travail, le comportement
- Travailler sur l'orientation: trouver le projet de formation qui fait sens et qui permet de s'épanouir

Aides diverses

- **Votre responsable de groupe**
- **Appui pédagogique:**
 - en salle **314** le **lundi** à **17h00** par Madame J. Keresztes-Nagy
et
en salle **231** le **mardi** à **11h50** par Madame C. Germond.
- **Dépannage en mathématiques:**
 - en salle **130** le **lundi** de **12h** à **13h10** par Monsieur Orhan Tarhan,
et
en salle **233** le **jeudi** de **11h50** à **13h** par M. Christian Bolley.
- **Appuis par les pairs**
- **Réseau médico-psycho-social de l'école**
- **Doyen du degré**



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse

Enseignement secondaire II
CECG Madame de Staël

Instances participatives

- Depuis cette année, mise en place d'une **assemblée de délégué.e.s** élu.e.s. par le groupe classe.
- Objectifs:
 - Donner la possibilité aux élèves de donner leur avis et de contribuer à la bonne marche de l'école;
 - Offrir l'opportunité à la Direction de consulter les élèves sur des sujets qui les concernent;
 - Instaurer un dialogue participatif avec la Direction;
 - A moyen terme, créer des liens entre les instances participatives dans les écoles et le conseil de la jeunesse

APE
deStaël

En quelques mots...

Un lien avec la Direction et le corps enseignant pour:

- mieux faire entendre la voix des parents dans la vie de l'établissement
- offrir un espace d'échange pour partager nos préoccupations, faire part de nos suggestions
- œuvrer pour le bien des élèves (nos enfants !) et de l'institution

APE deStaël

Concrètement :

- **écoute des parents**
 - remontées à la Direction de constats, de problèmes, etc.
 - pas vocation à traiter de cas individuels
- **«support» logistique**
 - micro-ondes
 - état du bâtiment,
 - etc.
- **attribution de prix de maturité**
- **liens avec autres associations**

Prix de la bienveillance

APE
deStaël

L'APEdes a décerné à la fin de l'année scolaire 2021/2022 le prix de la bienveillance qui reconnaît un comportement altruiste et désintéressé d'un groupe d'élèves du CECG



Ce prix sera renouvelé cette année

Prix de bienveillance



Etre **membre de l'APEdes** cela veut dire:

- s'inscrire en payant une cotisation de CHF20.- (par famille)
- contribuer à la légitimité de l'action de l'APEdes
- avoir accès aux informations/événements de l'APEdes

Etre **membre du Comité de l' APEdes** cela veut dire:

- être membre...
- et consacrer un peu de son temps (3/4 séances par année)

L'APEdes sera présente au rez-de-chaussée du bâtiment principal dès 19h30.



APE
deStaël

fappo. fédération
des associations
de parents d'élèves
du post-obligatoire

6 APE actives à Genève

Calvin, Candolle, Chavannes, de Saussure,
de Staël, Emilie-Gourd, Rousseau

Rencontres régulières avec la Conseillère
d'Etat, la Direction du DIP et le D11 sur
des thèmes transversaux

www.fappo.ch



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse
Enseignement secondaire II
CECG Madame de Staël

APE
deStaël

D'avance merci pour votre
inscription !

ape.collegedestael@gmail.com



Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse
Enseignement secondaire II
CECG Madame de Staël

Conseils pratiques

- Fin de la soirée à 21h30
- Attention :
 - sortie possible uniquement par le rez-de-chaussée
 - fermeture du parking à 21h45

Plus d'informations...

...sur notre site

<https://cecgstael.ch/>

et les liens qu'il propose.

Merci pour votre attention
Place aux questions

19h00-19h30 : rencontre avec les RG

1^{er}, 2^e et 3^e étages du bâtiment principal

responsables de groupes 1re année Collège	groupes	salles
Bolley Christian	M101	228
Bonvin Jean-Paul	M102	229
Brady de Castro Jayne	M103	230
De Vevey Sabine	M104	231
Buffet-Desfayes Natacha	M105	232
Saucy Nicolas	M106	233
Scheller Guillaume	M107	234
Schwab Eva-Maria	M108	316
Stevanovic Svjetlana	M109	317
Ulrich Jacqueline	M110	318
Doebeli Olivier	M111.sae	321
Lederrey Guillaume	M112.sae	322
Bonvin Yann	M113.sae	323